

le petit BARROLIN

Bulletin municipal
janvier 2025 n° 76



LES CADEAUX DU PERE NOEL



NON au harcèlement



Le repas Noël



LE REPAS DE NOEL



Prêt pour le courseton

Frelon asiatique P.8 | Commissions P.10 à 13 | Place Lanhouarneau P.13 |

Toute l'info locale sur www.mairie-barraux.fr et intramuros



FÉVRIER

SAMEDI 15

SPECTACLE « LA TURAKIE FAIT SON K-BARRÉ »

La Bassine en partenariat avec l'espace Jargot de Crolles
18h30 - Salle Vauban - Fort Barraux

DIMANCHE 16

VENTE DE BOUDIN ET ANDOUILLES CAMPAGNARDES
ACCA de Barraux (Chasse)

Matinée - Place des écoles

MARS

MERCREDI 12

THÉÂTRE – RÉCIT « L'APPARTEMENT À TROUS »

La Bassine en partenariat avec l'espace Malraux
20h30 - Salle Vauban - Fort Barraux

DIMANCHE 16

PUCIER DES COUTURIÈRES

Les Pénélopes
Salle Vauban - Fort Barraux

MERCREDI 19

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Mairie
Monument aux morts

MERCREDI 19

COLLECTE DE SANG

Amicale Donneurs
*De 16h à 19h30
Salle Vauban - Fort Barraux*

SAMEDI 22

NETTOYAGE DE PRINTEMPS
Mairie

SAMEDI 22

CARNAVAL

MJC
Fort Barraux

SAMEDI 29

CONCERT DE PRINTEMPS
Harmonie des enfants de Bayard
Salle Vauban - Fort Barraux

AVRIL

MARDI 1ER

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
Mairie

DIMANCHE 6

BRUNCH MUSICAL
Les détours de Babel
Fort Barraux

SAMEDI 12

EXPO VENTE
Les Pénélopes
Maison Bèque

DIMANCHE 13

REPAS DE PRINTEMPS
CCAS

12h - Salle Vauban - Fort Barraux

MAI

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4

CONCOURS 3D

Cie Tir à l'arc
Journée - Fort Barraux

JEUDI 8

COMMÉMORATION DU 8 MAI 45
Mairie

Monument aux morts

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11

80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

COC80
Fort Barraux

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18

LES BELLES MÉCANIQUES

Univers Moto Autos
Journée - Fort Barraux

SAMEDI 24

FÊTE DES MÈRES

Mairie
18h - salle Vauban

LUNDI 26

COLLECTE DE SANG

Amicale Donneurs
16h /19h30 - Salle Vauban - Fort



THÉÂTRE ET MUSIQUE BARRAUX
Salle Vauban
ON A POSÉ LES VALISES

Un si joli moi...
Les Nezvroées
Théâtre du Courant d'R

T'es qui toi ?
GARAM MASSALA'D
musique --
T'es qui toi ?
-- le Courant d'R

samedi **8 mars 2025**
18h00 Un si joli moi...
-- les Nezvroées
20h00 T'es qui toi ?
-- le Courant d'R

dimanche **9 mars 2025**
15h30 Garam Massala'd
17h00 T'es qui toi ?
-- le Courant d'R

petite restauration sur place
vente d'artisanat éthiopien
au profit de **passerelle**
Enfants d'Éthiopie

LE THÉÂTRE DU COURANT D'R

vous présente

T'ES QUI TOI ?

Spectacle théâtral créé et interprété par les 6 comédiens amateurs du théâtre du Courant d'R

- mise en scène Laurence Hillel
- accompagnement en musique par Garam Massala'd.

Qui suis-je vraiment ?

Chantal a posé sa précieuse valise à papiers. C'est l'occasion de revisiter ses souvenirs animés par les personnages importants de sa vie.

Samedi 8 mars 2025, à 20h00

Dimanche 9 mars 2025, à 17h00

BARRAUX

Salle Vauban

Petite restauration sur place
Vente d'artisanat Ethiopeen
Au profit de



EDITO



Chères Barrolines, chers Barrolins,

Je vous adresse, en ce début d'année 2025, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité.

Je remercie les entreprises, forces vives de notre territoire, qui créent des emplois, dynamisent notre économie locale et façonnent l'avenir de notre commune.

Je tiens à exprimer également ma gratitude aux associations qui tissent des liens essentiels entre nos habitants, favorisent la cohésion sociale et enrichissent notre tissu communautaire.

Je remercie chaleureusement nos agents communaux qui œuvrent quotidiennement pour garantir le bon fonctionnement de notre commune. Leur dévouement et professionnalisme sont essentiels pour la vie de notre village

En 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir Martial Salvi, notre nouveau responsable du service technique et Alexa Nemos, en charge des ressources humaines. Nous avons également eu deux renforts pour le service scolaire avec l'arrivée de Thérèse et Corinne. Je leur souhaite beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions.

J'ai une pensée émue pour Roland Gonnet, qui nous a quittés fin décembre. Roland a été un membre précieux de notre Conseil municipal et pompier à Barraux durant de longues années. Son engagement pour la commune restera dans nos mémoires.

Je remercie les bénévoles du CCAS et de notre bibliothèque. Leur engagement et générosité sont une véritable richesse pour la commune, et grâce à eux, nous pouvons offrir à nos concitoyens des services de proximité et des moments de partage précieux.

Ces vœux sont également l'occasion de faire un point sur l'année écoulée et de se projeter vers l'avenir. Nous reviendrons dans ce numéro de notre bulletin municipal sur l'étude patrimoniale du Fort, le projet de réfection de la place Lanhouarneau, la construction d'un local associatif, la commande d'un mur d'escalade en partenariat avec la MJC et la bonne nouvelle de l'obtention du permis pour le cabinet de radiologie et le groupement médical qui a conclu l'année 2024.

En ce qui concerne le budget : au chapitre des dépenses, il nous reste 300 000 € à rembourser sur une ligne de trésorerie pour terminer le financement de la Chrysalide. D'un point de vue recettes, nous allons enregistrer des rentrées avec la vente du terrain du pôle médical et de la grange. Il nous restera encore un terrain à vendre sur la Gache pour la construction de trois maisons.

En 2025, nous savons que les défis ne seront pas simples au vu de la conjoncture économique et sociale. La situation financière des collectivités locales demeure fragile et la pression sur nos budgets sera sans doute plus forte que jamais. Néanmoins, nous restons confiants. Nous avons su faire preuve jusqu'ici de pragmatisme et de responsabilité dans la gestion de nos finances. Je m'engage à poursuivre sur cette voie pour assurer le développement et le bien-être de notre commune tout en préservant les services essentiels à la population. Une fois encore, je proposerai au Conseil municipal un budget sans augmentation d'impôts.

Ensemble, avec l'implication de chacun, nous continuerons à faire de Barraux un lieu de vie agréable et dynamique.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2025. Soyons unis, solidaires et déterminés à construire l'avenir de notre belle commune !

Christophe ENGRAND
Maire de Barraux

SOMMAIRE

Cérémonie des vœux	2
Bibliothèque	3
Vie municipale	4 à 7
Dossier "Frelons asiatique"	8 et 9
Commissions municipales	10 à 13
Vie associative	14 à 17

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Dimanche 5 janvier dans la salle Vauban, le maire, Christophe Engrand, accueillait plus d'une centaine de Barrolins pour la traditionnelle cérémonie des vœux. L'occasion de faire le point sur l'année écoulée et sur les projets à réaliser sans oublier d'honorer Luc Douine pour son engagement. Frédérique Puisat, sénatrice, Françoise Midali et Roger Cohard, maires de Goncelin et du Cheylas, les conseillers municipaux ainsi que les représentants des pompiers étaient présents pour le premier discours de l'année, la gendarmerie s'étant excusée. Après les remerciements aux associations, aux entreprises et aux agents communaux, Christophe Engrand dressait le bilan de l'année 2024.

Le buffet, préparé par les deux cuisiniers, permettait de terminer la cérémonie de façon conviviale et chaleureuse.



HOMMAGE À LUC DOUINE

Lors de la cérémonie des vœux du Maire le 5 janvier dernier, Monsieur le Maire a remercié et rendu hommage à Luc Douine pour ses valeurs d'engagement, de dévouement et de service à notre commune et à sa population.

Luc a non seulement été un acteur clé dans la mise en place de notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS), il y a près de 20 ans, un document fondamental qui organise nos réponses en cas de crise, mais il a aussi démontré un professionnalisme hors du commun dans la gestion des risques et des urgences. Son expertise dans le domaine de la sécurité, sa capacité à anticiper et à préparer notre commune aux situations de crise, font de lui une figure indispensable et respectée dans notre territoire.

Ancien chef de corps de la caserne de Barraux, Luc a su, pendant de nombreuses années, veiller à la sécurité des habitants avec une grande rigueur, une grande humanité et un sens aigu des responsabilités. Grâce à lui, à l'époque, notre caserne de Barraux a non seulement assuré une réponse rapide et efficace aux incidents, mais elle a aussi été un véritable centre de formation et d'accompagnement pour les nouvelles générations de pompiers et de secouristes qui ont su par la suite, pour certain, rejoindre le regroupement de Barraux, Chapareillan. Son leadership et sa capacité à fédérer autour de lui ont marqué toute une époque et laissé une empreinte profonde dans notre commune.

Au-delà de ses compétences techniques et professionnelles, c'est surtout son esprit de service et son sens du devoir qui font de Luc une personne exceptionnelle. Toujours disponible, toujours à l'écoute, il a su tisser des liens solides avec l'ensemble des acteurs de notre commune – qu'il s'agisse des élus, des forces de sécurité, des associations ou des citoyens. Il incarne cette solidarité qui fait la force de notre village.

C'est donc en toute légitimité que la commune de Barraux a décerné à Luc Douine la médaille de la ville, un symbole de notre reconnaissance et de notre gratitude pour tout ce qu'il a apporté, qu'il continue à apporter à notre sécurité, à notre bien-être et à notre tranquillité.

« Luc, nous te remercions profondément pour ton engagement sans faille, pour ton expertise et pour tout ce que tu as fait, que tu fais pour protéger et servir notre commune. Tu es un exemple pour nous tous. Je te remets cette médaille en gage de notre reconnaissance et de notre estime. Merci à toi. », a déclaré Monsieur le Maire.

BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre des Contes d'Hiver, proposés par la Communauté de Communes du Grésivaudan, la bibliothèque de Barraux a accueilli Aurélie Piette, conteuse de la Compagnie l'étoile et les Fils.

Elle a emmené son public, au travers des contes courts, dans un voyage au Pays des histoires avec la marelle à histoires de la Terre jusqu'au Ciel !

Une dizaine d'enfants et leurs mamans ont embarqué dans ce monde imaginaire peuplé d'histoires et de comptines que chacun a pu reprendre en cœur.



Rappel horaires :
Mardi de 10h à 12h
Mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 19h
Vendredi de 15h à 18h30
Samedi de 9h30 à 12h30
Entrée libre

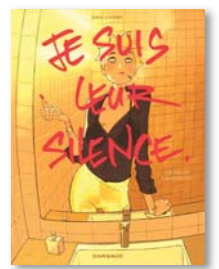
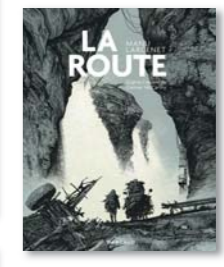
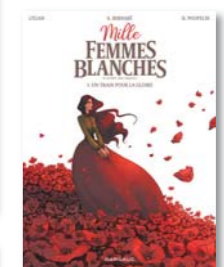


L'édition 2025 du prix de la BD proposée par l'Association Alice & Clochette est lancée !

L'Association propose de lire une sélection des meilleurs albums de l'année pour découvrir le monde de la BD hors des grands classiques.

Comment y participer ?

Lire au moins 7 des 12 titres proposés, leur attribuer une note. Nous vous invitons à vous rapprocher des bibliothécaires qui vous guideront pour les modalités d'inscription.



Mairie

Maryline
Tél. 04 76 97 37 17
accueilmairie@mairie-barraux.fr
www.mairie-barraux.fr
55 Grande Rue – 38530 BARRAUX

Accueil du public

Mardi, Jeudi, Vendredi :
8h-12h et 13h30-17h
Mercredi : 8h-12h

Urbanisme

04 76 97 28 13
urbanisme@mairie-barraux.fr

Vous souhaitez nous rencontrer ?
mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h
UNIQUEMENT SUR RDV

Architecte conseil

Permanence d'un architecte conseil
en Mairie :
Mme CLAIR Murielle est présente
en mairie le 2^e vendredi du mois.
Prendre rendez-vous auprès de
l'accueil.

Conciliateur de justice

Prendre rendez-vous à la mairie de
Pontcharra : 04 76 97 11 65

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la
plus proche de chez vous :
Téléphoner au 3915 serveur national
24h/24.
Ou lire le nom de la pharmacie de
garde sur l'affiche apposée à la porte
de la pharmacie la plus proche de votre
domicile.

ETAT CIVIL 2024

NAISSANCES

BOURGEOIS ANGOT Léon 24 octobre
GIROD Clémentine 26 octobre
DIALLO Tiemo 5 novembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS

• GRATIER Lucienne 9 novembre
• HANNEZO Jacqueline épouse DURIEUX 28 novembre
• TOURNOUD Renée veuve TARDY 21 décembre
• GONNET Roland 29 décembre

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nouveaux habitants, dès votre arrivée sur la commune, merci de vous présenter en mairie.

RECENSEMENT

Dans les 3 mois qui suivent son 16^e anniversaire, le jeune, ou son représentant légal, doit se présenter obligatoirement à la mairie muni des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité en cours de validité ou tout autre document justifiant de son âge et de la nationalité française.
- Livret de famille revêtu, le cas échéant, des mentions prévues à l'article 28 du code civil.



CIVISME



Les déjections canines sont un vrai fléau !

Et si nous devons slalomer sur des trottoirs devenus champs de mine, ce n'est pas la faute des toutous mais bien de leurs maîtres.

Par mesure d'hygiène publique, les crottes de chiens sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal.

ORDURES MÉNAGÈRES



Rappel de l'arrêté 60-2014 portant réglementation municipale en matière de présentation des récipients de collecte des ordures ménagères,

Selon l'article 1^{er}, les poubelles doivent être impérativement enlevées dans la journée après le passage de la benne collectrice et il est interdit de déposer tout nouveau récipient sur les trottoirs ou sur la voie publique.

De plus selon le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés du SIBRECSA, les usagers doivent impérativement présenter leurs déchets ménagers dans des sacs poubelles fermés et disposés dans un bac prévu pour la collecte.

UNE APPLICATION POUR NOTRE VILLAGE !



Nous vous rappelons que l'application INTRAMUROS est disponible. Nous l'utilisons pour communiquer sur les alertes sur la commune (coupure d'eau, travaux, etc) et sur l'agenda des événements à Barraux.

Maryline communique les difficultés rencontrées en temps réel au jour le jour.

Vous pouvez télécharger gratuitement cette application mobile en allant sur : <https://appli-intramuros.fr>

PRÊT DE MATÉRIEL

La commune peut mettre à disposition des particuliers de la commune qui en feraient la demande, du matériel (tables et chaises), selon la disponibilité. Le matériel prêté ne doit pas quitter le territoire communal. Les prête-noms sont interdits ainsi que la sous location du matériel.

Pour réserver le matériel vous devez contacter la mairie par téléphone au 04 76 97 37 17 ou adresser un mail à accueilmairie@mairie-barraux.fr

Le matériel devra être retiré au Fort Barraux auprès du responsable des services techniques, après constat, en une seule fois, le vendredi de 13h30 à 14h30.

Le chargement du matériel, du local de stockage (Fort Barraux) au véhicule sera à la charge du/de la demandeur-euse.

Le retour du matériel se fera impérativement le lundi matin de 8h00 à 9h00 après constat.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES,

1 MOIS POUR AGIR EFFICACEMENT !

L'équipe du 3115 Urgences Vétérinaires vous signale que nous sommes entrés dans la meilleure période de l'année pour lutter contre les chenilles processionnaires et limiter ce fléau dans la région.

Il ne reste que 3 à 4 semaines avant que les chenilles ne quittent leurs cocons et fassent leurs premières victimes parmi les chiens et chats. Chaque année, nous déplorons plusieurs décès ou invalidités liés à ces chenilles.

La lutte contre ces papillons et leurs larves doit être un travail collectif, synergie d'actions municipales et d'initiatives de vos administrés.

Nous avons regroupés nos principales recommandations sur cette période critique dans un article, alertant sur les mesures à prendre maintenant !

Vous pouvez accéder à cet article en allant sur le lien suivant :

1 mois pour agir maintenant !

Grâce aux efforts immédiats de tous, nous pouvons éviter des drames au printemps.

Enfin nous vous rappelons que les habitants de BARRAUX peuvent être mis en relation avec un vétérinaire de garde 24h/24 et gratuitement grâce à notre numéro court, le 3115.

Numéro de téléphone : 3115 (gratuit depuis fixes et mobiles)

Site internet : www.urgences-veterinaires.fr

Aidez-nous à sauver des vies,



CCLG

EAU/ASSAINISSEMENT

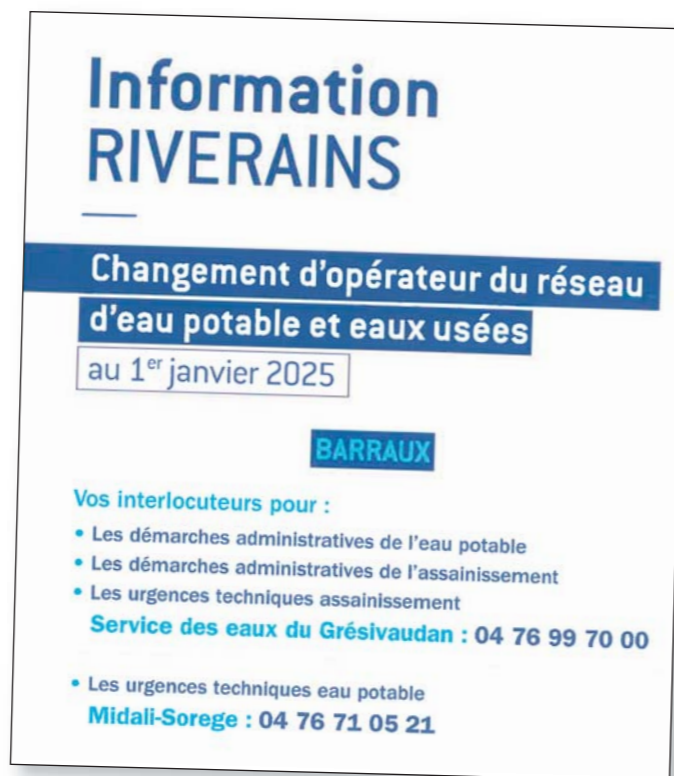
Le 1^{er} janvier 2018, les communes du Grésivaudan ont transféré leurs services de distribution de l'eau potable, et d'assainissement collectif et individuels (SPANC) à la communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG).

Afin de maintenir un service de qualité pour laisser le temps à la CCLG de s'organiser, un certain nombre de communes, dont Barraux, a signé des conventions provisoires de gestion.

Ainsi depuis 2018, le service technique de Barraux continuait de gérer la surveillance, l'entretien et les réparations : fuites d'eau sur le domaine public, changement des compteurs d'eau, surveillance de la potabilité de l'eau, relevé des compteurs... etc.

À partir du 1^{er} janvier 2025, la CCLG prend la main complètement. À cet effet, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres les nouveaux numéros à appeler suivant les problématiques rencontrées.

Un grand merci à Alexandre Pitarch-Granel qui a assuré pendant de nombreuses années l'entretien de ces réseaux, avec une disponibilité et un investissement sans faille. Nous continuerons de le voir sur nos routes pour entre autres, la gestion des eaux pluviales qui reste dans le giron communal. Un grand merci aussi à Annie pour la facturation et à Georges (retraité).



Information RIVERAINS

Changement d'opérateur du réseau d'eau potable et eaux usées

au 1^{er} janvier 2025

BARRAUX

Vos interlocuteurs pour :

- Les démarches administratives de l'eau potable
- Les démarches administratives de l'assainissement
- Les urgences techniques assainissement

Service des eaux du Grésivaudan : 04 76 99 70 00

- Les urgences techniques eau potable

Midali-Sorege : 04 76 71 05 21



Parc de Chartreuse

LA FIEVRE CATARRHALE OVINE (FCO) ET LA SITUATION DES ELEVEURS EN CHARTREUSE

Les éleveurs de notre massif sont très fortement impactés depuis l'été dernier par un virus qui touche leurs troupeaux. La Chartreuse, comme de nombreuses régions en France, est ainsi impactée par la FCO.

Les éleveurs sont incités à vacciner leurs animaux seul moyen de lutte efficace contre la maladie et sa propagation.

La fièvre catarrhale ovine n'est pas transmissible à l'homme et n'a pas d'incidence sur la qualité sanitaire des fromages ou de la viande en provenance de ces exploitations.

Cette épidémie de FCO déséquilibre complètement les systèmes d'exploitation qu'elle touche. Elle compromet non seulement la production de l'année mais aussi les résultats des années à venir. Cette situation dramatique génère beaucoup de détresse chez les éleveurs touchés. Leur moral est au plus bas pour ceux qui subissent la maladie avec, en plus de la mortalité de leur cheptel, des pertes de production importantes, des surcoûts sanitaires (traitement des animaux malades, désinsectisation, vaccination...) et du temps consacré aux soins. Les éleveurs sont dans une période d'incertitude difficile à vivre.

Avec les partenaires institutionnels du territoire, nous recherchons tous les moyens pour pouvoir les accompagner dans cette épreuve. Chacun à notre niveau, nous devons leur apporter tout notre soutien. Ainsi, en cette période de crise et de désarroi pour les éleveurs de notre territoire, il est important de poursuivre nos pratiques d'achats de leurs produits à la ferme ou dans les magasins de producteurs.

Pour plus d'information :

<https://agriculture.gouv.fr/fco-la-fievre-catarrhale-ovine>

<https://www.frgdsaura.fr/fco-vos-questions-les-reponses.html>

TEMOIGNAGE ELEVEUR / ARTICLE FCO

- Vous êtes éleveur dans quelle production en Chartreuse ?

« Nous sommes éleveurs de brebis laitières en bio avec un atelier de transformation fromagère à la ferme sur la commune de La Sure en Chartreuse. Nous vendons nos fromages en circuits courts dans plusieurs magasins et sur quelques marchés ».

- Quel impact a la FCO sur votre élevage ?

« Nous avons un taux de perte très important : près de 60 % de mortalité ! Nous avons 130 brebis laitières et il nous en reste seulement 50 ! Et dans les animaux encore debout, il y a des bêtes très affaiblies. Nous avons donc une très faible production de lait depuis 3 mois et cela va avoir un impact sur une longue période. Nous allons mettre au moins 2 ans à retrouver une situation normale à condition qu'une nouvelle vague d'épidémie ne revienne pas tout perturber ! ».

« Nous avons dû racheter un troupeau et nous avons eu de la chance de retrouver des animaux à vendre de la même race dans un délai aussi court. Mais ce nouveau cheptel ne va pas rentrer en production avant 1 an, alors que les charges fixes de structures sont identiques ! La situation financière est très tendue ... »

- Quelles solutions avez-vous pour lutter contre cette épidémie ?

« Comme beaucoup de collègues éleveurs ovins, caprins ou bovins, nous avons vacciné tous nos animaux. Nous sommes toutefois très inquiets des mutations du virus et de son impact sur des animaux très affaiblis. Nous ne pourrions pas supporter une nouvelle crise d'une telle ampleur ! »

- Comment les habitants du territoire peuvent-ils apporter leur soutien aux éleveurs ?

« Les habitants, les consommateurs peuvent nous apporter leur soutien tout simplement en continuant d'acheter nos produits en magasin ou sur les marchés. Notre production n'est plus aussi importante qu'avant, mais nous continuons d'approvisionner à minima nos points de vente ».

« Nous avons été agréablement surpris de l'élan de solidarité qui s'est développé autour de nous ces dernières semaines, aussi bien chez les consommateurs qu'auprès des magasins du territoire où nous déposons nos produits. Une cagnotte en ligne a été ouverte à l'initiative de nos voisins et de nombreuses personnes y ont participé (habitants, clients, magasins, ...). Le montant collecté a ainsi contribué à l'achat de notre nouveau troupeau. Cette démarche nous a fait du bien et nous a redonné de l'énergie pour affronter une année 2025 qui sera très compliquée financièrement ».



À PIED, À VÉLO, À TROTTINETTE SOYEZ SÛRS D'ÊTRE VISIBLES



La France est engagée dans un grand mouvement pour économiser l'énergie. Moins d'éclairage public de nuit, c'est bon pour la planète alors pour accompagner le mouvement, augmentez votre visibilité.

- Préférez des vêtements clairs ou mieux encore, portez un gilet ou des accessoires rétro réfléchissants.
- Traversez aux passages piétons et redoublez de vigilance.
- Prenez soin de ne pas rester dans l'angle mort des véhicules imposants.

Quand l'éclairage baisse, je renforce ma vigilance, j'augmente ma visibilité.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE ENSEMBLE**

Sécurité

PIÉTONS, VÉLOS, TROTTINETTES : ÊTRE VUS LA NUIT POUR PLUS DE SÉCURITÉ

La nuit mais aussi à la tombée de la nuit ou au lever du jour, il n'est pas évident pour les automobilistes de distinguer les personnes circulant à pied, en vélo ou en trottinette. Il est donc important de porter des éléments afin d'être vus et de circuler ainsi en sécurité.

La Sécurité routière encourage à porter des vêtements clairs et à opter pour des dispositifs rétro réfléchissants : gilet, brassard, gants, bandes sur le sac à dos, le cartable, etc. Le simple fait d'avoir sur soi un accessoire réfléchissant permet d'être vu plus tôt.

Certains équipements favorisant la visibilité sont obligatoires :

- Les vélos doivent être équipés de catadioptrés rouges à l'arrière, oranges au niveau des pédales, visibles latéralement et d'un feu blanc à l'avant. De nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, le gilet de haute visibilité (jaune, orange, vert) est obligatoire hors agglomération.
- Les trottinettes doivent être équipées d'un feu blanc à l'avant, un feu rouge à l'arrière et de catadioptrés arrières et latéraux. Le port du gilet rétro réfléchissant est obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante.



Protégeons nos ruchers ... des frelons asiatiques

Détection des nids & protection des ruchers



LE FRELON ASIATIQUE

**Au printemps la vigilance est de mise !
LES NIDS PRIMAIRES**

Le frelon asiatique poursuit sa progression en Isère. Dans le Grésivaudan, le nombre de nids détruits est passé de 6 en 2020 à 230 nids en 2024 (+ 290 nids non détruits!). Outre la problématique liée à la présence de ce frelon à pattes jaunes sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Il peut aussi être dangereux pour l'homme.

PLAN DE PIÉGEAGE

Le printemps est une période cruciale pour la lutte contre le frelon asiatique, c'est la période des nids primaires. Une vigilance particulière est de mise pour du repérage et du piégeage, afin d'éviter la prolifération des nids secondaires l'été. La CCLG et la commune propose des pièges qui visent à capturer un maximum de frelons du mois de février au 15 mai.

Les apiculteurs mais également les habitants peuvent être mis à contribution afin d'aider au déploiement de la pose des pièges.

Vous pouvez participer au piégeage ? Contactez la commune pour être mis en relation avec le référent local.

COMMENT SIGNALER UN INDIVIDU OU UN NID ?

Le frelon asiatique est facilement identifiable (corps noir et jaune, avec des pattes jaunes) et ne doit pas être confondu avec le frelon européen qui est lui inoffensif. Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid est invitée à en faire rapidement le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne :

<https://www.frelonsasiatiques.fr/>

- Soit en téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »,

DESTRUCTION DES NIDS SIGNALÉS

Vous suspectez la présence d'un nid de frelon asiatique ? Prenez le en photo et signalez-le !

Un désinsectiseur viendra le détruire.

Pour toutes informations complémentaires, rapprochez-vous des référents Frelons Asiatiques de la commune :

Contact référents :

Pascal DURAND au 07 82 33 00 24

Noël REMY au 06 68 96 07 39

LES NIDS PRIMAIRES

QUAND les Observer ?

De février à mai, la fondatrice frelon asiatique émerge de son hivernage et est prête à établir de nouveaux nids.

À QUOI ressemble un nid primaire ?

La fondatrice édifie seule un **nid de fondation** :

Sphère suspendue avec une petite ouverture vers le bas, de petite taille, 5 à 10 cm de diamètre, qui va progressivement atteindre 20 cm.



OÙ les rechercher ?

À faible hauteur et de couleur sable (long des avant-toits, cabanes, hangars, haies, parpaings, ...), protégés des aléas climatiques et souvent proche d'une source d'eau !

QUE FAIRE en présence d'un nid ?

Signaler sur www.frelonsasiatiques.fr :

- Pour centraliser les déclarations d'Auvergne Rhône-Alpes.
- Pour les faire détruire et rendre la lutte efficace en limitant ainsi les nids "secondaires" (nid délocalisé vers un lieu plus adapté à la croissance de la colonie, le plus souvent en haut des arbres) sur la période estivale qui sont bien plus dangereux et plus difficiles à détecter, souvent cachés dans la frondaison des arbres... Les nids "secondaires" sont de taille beaucoup plus grosse, diamètre de 50 cm à 1m.

On compte sur vous !



Action et enjeu : Piégeage ciblé et qualitatif sur l'ensemble du territoire.

- Les fondatrices (gynes ou reines) sont actuellement en hibernation et mi-février elles vont sortir pour faire un nid primaire pour rechercher les éléments pour faire son nid et de la nourriture. On piège les fondatrices à partir de mi-février. À partir du 30/03 on capture davantage des ouvrières.
- Maximiser le piégeage des reines de février à mai pour optimiser l'impact sur la population de frelons. La capture de ces individus évite la construction d'un nid secondaire.
- Transmettre aux communes et aux référents toutes les informations nécessaires pour organiser le piégeage de printemps.
- Le référent est en charge de la distribution des pièges et de coordonner leur suivi par des bénévoles et de faire remonter un bilan de suivi sur la commune en fin de saison.

Cadre de vie

UN ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS AUTOUR DU BEAUJOLAIS NOUVEAU

Vendredi 22 novembre, la mairie organisait sa traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux arrivants. Cette année, la soirée se déroulait place des écoles et permettait aussi de déguster le Beaujolais nouveau. Un moment très convivial où le maire, Christophe Engrand, a pu discuter avec tous les nouveaux Barrolins présents malgré le froid. À l'image d'Amélie et Adrien Spéna arrivés sur la commune depuis un an : « Venant de Chambéry, nous cherchions une maison sans terrain dans un village pas loin d'une gare. Nous avons trouvé une grande maison de village au centre de Barraux et nous ne regrettons vraiment pas ce choix. Nous aimons la convivialité, la simplicité et l'accueil de ce village sans oublier l'efficacité du service technique. On a trouvé notre bonheur ».



Photo Christian Petroz-DL

UN MARCHÉ DE NOËL ARROSÉ



Le traditionnel marché de Noël à Barraux a illuminé la place des écoles le samedi 7 décembre, malgré une météo capricieuse. Organisé par la municipalité, cet événement a rassemblé 39 exposants, tous prêts à partager la magie de Noël avec des décorations scintillantes, des cadeaux variés et des mets de fête. Les artisans locaux ont mis en avant leur savoir-faire. La diversité des stands a enchanté les visiteurs, attirés par l'esprit chaleureux de cette période de l'année.

Malgré la pluie, de nombreux courageux ont bravé les intempéries. Une équipe dynamique des compagnons de la marche et du comité de jumelage a tenu la buvette, où les délicieuses crêpes ont réchauffé les cœurs et les estomacs. Les enfants, quant à eux, ont eu le plaisir de faire une balade en calèche et ont eu la chance de rencontrer le père Noël qui a distribué sourires et friandises.

Ce marché de Noël, bien que très arrosé, a su créer une atmosphère festive et chaleureuse, rassemblant les barrolins dans un esprit convivial.



CCAS

LE REPAS DE NOËL

Le repas de Noël au restaurant scolaire de Barraux a eu lieu jeudi 19 décembre et a rassemblé 174 enfants sur les 189 scolarisés, un véritable succès ! Le chef Stéphane, accompagné de son aide Louis, a concocté un menu festif avec un succulent chapon, un gratin dauphinois crémeux et une variété de desserts délicieux qui ont ravi les papilles des enfants. L'équipe enseignante et les employés du service scolaire, sous la direction de Nadine, ont assuré le service avec enthousiasme, vêtus de jolis pulls de Noël qui ont ajouté une touche festive à l'événement. Pour couronner le tout, le père et la mère Noël ont fait une apparition surprise, apportant avec eux une multitude de cadeaux : jeux, ballons, poupées et chocolats, papillotes... Ce repas a non seulement été un moment de partage et de convivialité, mais aussi une belle façon de célébrer l'esprit de Noël au sein de la communauté scolaire. Les rires et les sourires des enfants ont illuminé cette journée mémorable, en présence du maire, de Françoise Lohat, adjointe aux associations et Valérie Lasibille, DGS. C'était une fête inoubliable.



Photo Christian Petroz-DL

232 COLIS DE NOËL DISTRIBUÉS



Photo Christian Petroz-DL

Ce samedi 14 décembre, le CCAS de Barraux a organisé la distribution de 232 colis de Noël pour les aînés du village. Remplis de produits savoureux élaborés par les fermes de Belledone, ils comprenaient des vins, des jus de fruits, des miels, ainsi que des pains d'épice et des papillotes. Une quinzaine de bénévoles dévoués du CCAS a parcouru tous les hameaux pour remettre ces précieuses attentions aux habitants, y compris ceux de l'Ehpad de Pontcharra. Pour ajouter une touche personnelle, les élèves des écoles maternelles avaient confectionné de magnifiques cartes de vœux, apportant un sourire supplémentaire à chaque destinataire. Ces colis alimentaires ont été très appréciés par les anciens, qui ont ainsi pu célébrer joyeusement Noël. Un repas festif sera servi en avril pour tous les aînés du village au Fort Barraux, dans la magnifique salle Vauban, promettant encore de beaux moments de partage.

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX MIS À L'HONNEUR

Le 20 décembre dernier, le Conseil municipal recevait tous les employés de mairie, les bénévoles du CCAS et de la bibliothèque ainsi que les conjoints et enfants pour un repas de Noël au fort. Cette année, Alexa Nemos, aux ressources humaines, Martial Salvi, au service technique, Thérèse Pinto et Corinne Noyen, au périscolaire et Louis Planet, au restaurant scolaire, sont venus compléter l'équipe d'une trentaine d'employés communaux. Le maire Christophe Engrand remerciait chaleureusement tous les services de la commune pour leur engagement et leur sérieux. En fin de soirée, le père Noël, très attendu, arrivait avec des papillotes pour les enfants présents. La centaine de convives pouvait débiter par une dégustation d'huîtres suivi d'un superbe buffet servi par les élus de la commune.



Photo Christian Petroz-DL

Travaux POINT D'AVANCEMENT

• RUE DE LA CROIX

En attente du retour du Département concernant l'attribution budgétaire, plusieurs étapes techniques sont prévues. Si la réhabilitation de la chaussée est validée, les travaux débiteront au printemps, sous réserve des conditions météorologiques. Cette phase comprendra le reprofilage de la voie et la pose d'enrobé à chaud. Par ailleurs, le marquage au sol sera réalisé conformément aux normes en vigueur (marquage routier NF EN 1436) et des potelets anti-stationnement seront installés pour sécuriser les zones sensibles et éviter tout encombrement.

• FORT BARRAUX

Nous avons lancé l'étude patrimoniale du fort en collaboration avec l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes du Grésivaudan. Le cabinet RL Architectes qui a remporté l'appel d'offres nous accompagne sur ce projet. Il a rendu un diagnostic permettant de relever les dysfonctionnements structurels au niveau des constructions et de commencer à définir un plan d'action. Une des priorités est la réfection voire reconstruction du pont levis.

La prochaine réunion est prévue en février pour acter des travaux et du planning.

• VÉGÉTALISATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Dans le cadre du projet de végétalisation de l'école maternelle, une première réunion technique se tiendra fin janvier avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), les élus, le service technique municipal et les institutrices.

Le projet intégrera des solutions d'aménagement durable telles que la création de zones ombragées, l'installation de revêtements perméables et l'introduction d'espèces végétales adaptées aux sols locaux. Une deuxième réunion sera organisée avec les parents pour présenter le projet et recueillir leurs avis. Par ailleurs, le Parc naturel régional de Chartreuse pourrait intervenir en tant que partenaire technique, apportant son expertise en aménagement paysager écologique.

• ASSAINISSEMENT AU FAYET

Depuis décembre, une conduite gravitaire pour les eaux usées est en cours de pose par la Communauté de Communes conformément aux normes du Code de l'Environnement. La première tranche des travaux inclut le terrassement, la mise en place de tuyaux en PVC-U SN8 et la création de regards de visite pour faciliter l'entretien en partant de La Buissière. Cette phase, estimée à cinq mois, sera suivie d'une extension des travaux vers le centre du Fayet. Une réunion d'information publique sera organisée pour détailler l'échéancier, les contraintes d'accès, et les impacts potentiels sur la circulation locale.

• PÔLE MÉDICAL

Une bonne nouvelle est venue conclure la fin d'année 2024 : le permis de construire pour le cabinet de radiologie et le groupement médical a été obtenu. Les travaux vont enfin pouvoir démarrer. Nous avons espoir que l'ouverture se fasse avant la fin du mandat. C'est un projet crucial pour la diversification de l'offre de santé sur notre territoire et pour répondre aux besoins grandissants de la population.

Pont levis



Cours de l'école maternelle



La conduite gravitaire au départ de La buissière



• RADAR PÉDAGOGIQUE

Après des périodes d'expérimentation sur la Rua et le Chemin de Renevrièr, le radar pédagogique est actuellement installé au niveau du chemin des Croses pour une collecte de données approfondie. Ce dispositif de nouvelle génération est équipé d'un capteur Doppler haute précision qui permet de mesurer la vitesse des véhicules dans les deux sens. Les données collectées incluent les vitesses moyennes, le volume de trafic journalier, et les tranches horaires de passage. Cela nous permet de dresser un diagnostic précis pour d'éventuelles interventions (création de chicanes, rétrécissements de voie, etc).

• ACHAT D'UN FOURGON POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Nous avons procédé à l'achat d'un fourgon pour le service technique, un investissement nécessaire pour remplacer un véhicule vieillissant.

• MUR D'ESCALADE

Nous avons passé commande d'un mur d'escalade en partenariat avec la MJC. Il sera monté en février dans la salle pieds-nus.

Cet équipement sportif, à la fois ludique et éducatif, marque notre volonté de favoriser les activités sportives et de loisirs pour la jeunesse.

• LOCAL ASSOCIATIF

Le dossier de permis de construire a été déposé par notre architecte, Christian Benone, après un travail avec les élus. Ce local sera situé vers le stade stabilisé.

Nous démarrons les travaux dès que nous aurons les autorisations et financement.

Ce local servira à toutes les associations et sera adapté à leurs activités et au développement de leurs projets.

• RÉFECTION DE LA PLACE LANHOUARNEAU

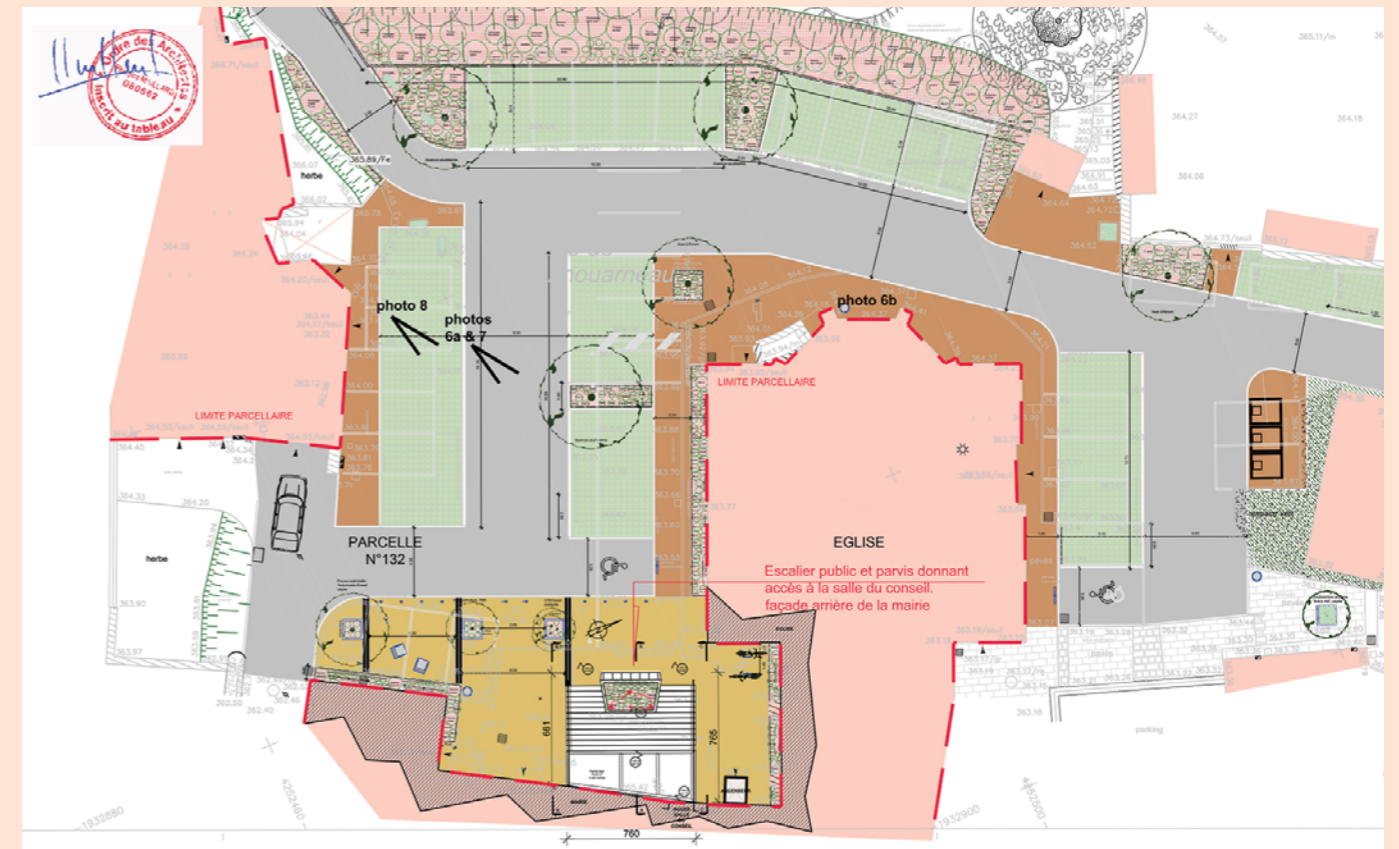
Les travaux visent à embellir ce lieu, le rendre plus perméable avec plus de végétation, protéger les bâtiments des ruissellements d'eau, mettre des toilettes publiques et faire un escalier pour la sortie de la salle de mariage.

L'appel d'offre devrait être lancé courant février et les travaux débiteront dans la foulée.



Rénovation de l'escalier d'accès à la salle du Conseil municipal et des mariages

Plan de masse projet



ITINÉRAIRE BIS



La saison de concerts d'itinéraire Bis soutenue par le contrat de filière Auvergne Rhône-Alpes, le Grésivaudan, le département de l'Isère et le PNR de Chartreuse, a débuté le 20 octobre 2024 par un concert des Sycamore Sisters en partenariat avec Artis et les Automnales du Fort, puis un concert a capella du Trio Ascolta le 13 décembre à Chapareillan, et enfin un ciné-concert au Cinéma de Pontcharra le 23 janvier 2025.

A venir :

- Concert de musique indienne avec Prabhu Edouard (percussions) et Henri Tournier (flûtes) en partenariat avec La Bassine, vendredi 21 février à 20h30 dans la salle Vauban.
- D'autres concerts sont prévus chaque mois jusqu'au Festival Jazz à Barraux 2025 qui se déroulera cette année du 2 au 8 juin.

Renseignements et réservations sur le site : jazzabarraux.fr ou jazzabarraux@gmail.com

FNACA

Peut-on imaginer mieux dans ce monde d'Anciens Combattants ? 50 personnes étaient présentes à notre Assemblée Générale le 30 novembre. Bureau inchangé président Henri Foltz, vice-président Jean-Pierre Colombo, trésorière et secrétaire Pascale Colombo, trésorier-adjoint Jean Blanc et secrétaire-adjoint Daniel Tournier. Nous remercions la présence de M. le Maire et deux de ses adjoints qui ont approuvé l'année écoulée avec un résultat positif qui met l'association en position saine, Jean qui a régalé les convives avec les tripes et Mario qui a rendu l'après-midi festif.

- L'année s'est terminée le 7 décembre avec le marché de Noël qui s'était bien présenté en matinée, mais dès 13h la pluie est arrivée. Dommage après une pareille organisation de la part de la municipalité.
- Vœux 2025 à la salle des fêtes de La Gache le 12 janvier autour d'un déjeuner campagnard avec tirage des rois et jeux entre nous, comme autrefois.
- 1^{ère} réunion de l'année, entre compagnons, mardi 4 mars à 18h à la maison Bèque.
- Mercredi 12 mars de 10h à 12h au local FNACA au fort, réception des œuvres d'art du COC80.
- Mercredi 19 mars, 63^e anniversaire de l'arrêt des hostilités en Algérie. À 15h15, moments de recueillement au monument central du cimetière puis au Jardin du Souvenir et sur les stèles de nos amis disparus afin de leur rendre hommage. La cérémonie FNACA s'ensuivra à 16h au monument aux Morts de Barraux. La flamme du Souvenir ne s'éteindra pas pour ceux qui formaient la 3^e génération du feu.
- Le repas de cette cérémonie sera décalé de 3 jours en raison de salles non disponibles. Ce sera le samedi 22 mars dès midi à la salle des fêtes de la Gache pour un repas traiteur.
- Le 8 mai, nous participerons aux cérémonies à Barraux et villages voisins selon les horaires.
- Les 10 et 11 mai, commémoration du 80^e anniversaire de la libération. Les cloches devraient sonner à 15h à Barraux et dans tous les villages environnants, comme en 1945. Le COC 80 fera son ouverture dès le samedi 10 à 9h où des expositions et animations feront vivre le fort pendant 2 jours. Parmi d'autres communes du grésivaudan participantes, La Buisnière organisera un bal le samedi soir. La FNACA de Barraux s'est investie sur ce projet depuis le 23 juin 2022 avec d'autres associations d'Anciens Combattants. Depuis des communes et diverses associations nous ont rejoints.



- Le lundi 12 mai, le fort sera exclusivement ouvert aux enfants, plus particulièrement aux écoles.

PROJET :

Sortie en car le 27 mai en Bourgogne, visite du château de Savigny-lès-Beaune et ses sept musées, riches de collections, aéronautique, aérospatiale, matériel vinaire et viticole, etc.

Avant le régal du repas de l'AG, il y a la corvée de pluches des patates.

COMITÉ DE JUMELAGE

UNE ANNÉE PLEINE POUR LE COMITÉ DE JUMELAGE

Géré par un conseil d'administration collégial de 12 personnes, le comité de jumelage va reconduire l'intégralité de ses actions pour la nouvelle année.

Samedi soir, le comité de jumelage se réunissait dans la salle de la Gache pour son assemblée générale ordinaire. L'occasion pour Eric Pierrein de faire le point sur l'année écoulée en débutant par un moment d'émotion. « Je tiens à avoir une pensée pour Renée Toussaint qui nous a malheureusement quittés après avoir été présente au début du jumelage et au conseil collégial jusqu'en 2021. »

L'année 2024 a été exceptionnelle car elle a été marquée par deux échanges dans la même année. En mars les Bretons sont venus fêter les 30 ans du jumelage avec une belle soirée festive au fort. En juillet, les Barrolins ont pu profiter des fêtes maritimes internationales de Brest pour retrouver leurs familles de cœur et découvrir des bateaux venus du monde entier.

Afin de réaliser ces voyages, le comité de jumelage compte, comme chaque année, sur son vide grenier qui rapporte presque l'intégralité des recettes de l'association et qui se doit d'être pérennisé. L'association a également vendu des crêpes lors du marché de Noël malheureusement plombé par la pluie. Enfin la journée barbecue a été remplacée par une journée conviviale appréciée par tous.

Les comptes, présentés par Corinne Remy, permettaient de découvrir une trésorerie au beau fixe permettant d'envisager un programme inchangé pour 2025 :



Vente de crêpes au marché de Noël

« Le voyage en Bretagne aura lieu du 30 avril au 4 mai, le vide grenier se tiendra le 7 septembre, le repas convivial aura lieu fin octobre et le marché de Noël le 6 décembre. Rien de révolutionnaire même si on espère que le soleil nous fera l'honneur d'être présent » lançait Eric Pierrein avant de remercier Françoise Lohat, adjointe aux associations.

La soirée se terminait par la traditionnelle galette et des échanges conviviaux sur les prochaines échéances de cette association dynamique.

Bienvenue aux nouveaux adhérents, qui nous ont rejoints cette année, et qui découvrent l'ambiance conviviale du jumelage.

Adhérez pour partager des instants de plaisir et de bonne humeur !
comitejumelagebarraux@gmail.com
 ou au 07 87 93 34 45.



Photo Christian Petroz - DL

Quelques adhérents lors de l'Assemblée Générale

HARMONIE LES ENFANTS DE BAYARD

Comme de coutume, l'orchestre d'harmonie Les Enfants de Bayard de Pontcharra sera très heureux de vous présenter son tout nouveau programme 2025 lors du **Concert de Printemps le Samedi 29 Mars à la salle Vauban au Fort Barraux à 20h30.**

Afin d'offrir une soirée musicale très remplie, l'HEB a invité l'harmonie de La Côte St André qui nous enchantera également avec sa programmation éclectique.

2 HARMONIES POUR FÊTER LE PRINTEMPS ! N'HÉSITEZ PAS !
 Pas de réservation, entrée dans la limite des places disponibles.
 Participation au Chapeau !



MJC /MPT

TRÊVE HIVERNALE

Après une rentrée réussie et la reprise de ses 26 activités, la MJC a tenu son Assemblée Générale le 16 octobre dernier. Ce fut l'occasion pour les responsables de l'association de présenter un bilan positif de l'année précédente et d'évoquer leur volonté de développer les activités destinées aux plus jeunes et aux seniors. Les bénévoles sont aussi satisfaits de leur nouvelle organisation reposant sur une co-présidence inédite et efficace, au sein d'un bureau renouvelé, grâce à l'arrivée de Coline Verluise et de Sophie Vignollet, en tant que secrétaire et secrétaire-adjointe.



Le 16 novembre, les GO's de la section VTT ont convié les jeunes et leurs familles à une rencontre originale et réconfortante. A l'issue de leur sortie hebdomadaire, ils se sont tous retrouvés au Touvet, au sein de l'atelier de menuiserie de Charles pour déguster les diots à la chaudière préparés par Pascal et Guillaume. L'invitation a rassemblé plus de 100 gourmands et a été très appréciée. Depuis, c'est la trêve hivernale. Les vététistes ont rangé les vélos et les initiatives originales se font plus rares. Seules les activités hebdomadaires et les ateliers se poursuivent.

N'hésitez pas à aller voir la programmation sur le site Internet de la MJC : www.mjcmpt-barraux.fr.

Et notez dès à présent les dates du Carnaval le 22 mars et de la Fête des enfants le 21 juin.



ZOOM SUR LA CAPOEIRA

Art martial afro-brésilien, la capoeira est enseignée au sein de la MJC depuis 2007. C'est une discipline complète qui allie les dimensions sportives, ludiques et festives. Comme l'indique Sandrine Abelha, référente de l'activité et pratiquante depuis de nombreuses années, les cours dispensés ont comme objectif d'apprendre les coups et les esquives, la « ginga », le pas de base de la capoeira et, dans le même temps, à chanter et à taper des mains.

L'activité est destinée aux jeunes enfants dès 3 ans, aux ados et aux adultes. Cette année, elle compte une trentaine de participants répartis en trois groupes : les petits, les moyens ainsi que les ados et adultes.

Les cours ont lieu le vendredi soir à la salle pieds nus. Ils sont dispensés par Bananeira, professeur de capoeira depuis plus de 30 ans.

Vendredi 20 décembre, les enfants ont eu la bonne surprise de recevoir la visite du Père-Noël qui leur a apporté un petit goûter composé de papillotes et de mandarines. Comme Samuel et Noé qui ont déclaré que « c'était trop chouette de voir le Père Noël », tous les enfants étaient ravis !

L'activité a déjà les yeux tournés vers le printemps puisqu'elle prévoit lors du prochain Batizado (1), qui aura lieu du 7 au 9 juin prochain, une grande compétition internationale pour célébrer les 15 ans de l'arrivée de Bananeira en France.

(1) fête traditionnelle qui accueille les nouveaux arrivants dans le groupe Abada Capoeira et durant laquelle les anciens capoeiristes changent de graduation

COMPAGNONS DE LA MARCHE

- En septembre, le vide grenier s'est passé sous la pluie, mais par chance nous avons bien vendu les pâtisseries sucrées ou salées que nos adhérents ont eu le plaisir de cuisiner.
- Fin septembre, début octobre, super séjour à Hyères organisé par notre président où nous avons pu faire de belles randonnées accompagnées par Chantal originaire de la région et Daniel.
- L'Assemblée Générale du 9 octobre a rassemblé de nombreux adhérents, heureux de se retrouver pour être mis au courant de l'organisation du bureau et de la préparation des randonnées par nos animateurs. Cette réunion était suivie d'un couscous très sympa. Deux petits nouveaux viennent de rejoindre le bureau, merci à Isabelle et René.
- Voici décembre avec le traditionnel Marché de Noël, qui s'est déroulé malheureusement sous la pluie. Nous avons dû plier plus tôt que prévu.

Passons aux prévisions 2025 :

- Séjour raquettes dans le Queyras en Janvier.
- Séjour dans le Luberon en Mai.
- Et un « gros » projet pour le 15 juin avec les « Escapades Barrolines ». Une journée festive où les familles de Barraux et d'ailleurs seront invitées. Plusieurs niveaux de rando seront organisés par nos accompagnateurs et plusieurs lieux de ravitaillement seront proposés. Des précisions seront apportées plus tard.
- Janvier a commencé par notre traditionnelle galette des rois partagée par tous les adhérents.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !



CLUB TIMBROPHILE DU HAUT GRESIVAUDAN

En 2025, le club timbrophile du Haut Grésivaudan vous invite à le rejoindre si votre passion est commune à la nôtre. Il vous propose de vous aider dans le classement de vos collections, de faire des échanges avec les autres adhérents et de participer à des compétitions si vous le souhaitez. Le club met aussi à votre disposition toute sa bibliothèque spécialisée sur la philatélie. Nous avons une réunion mensuelle le samedi après-midi de 16h à 18h à Sainte-Marie d'Alloix, ainsi qu'une bourse échange en octobre à la Gache. Une première rencontre sans engagement peut vous donner un aperçu de nos activités.

Pour nous rejoindre, contacter : Marc au 06 36 90 91 31 ou Pierre au 06 43 78 11 02 Bonne année philatélique à tous !



ARTIFLETTE

TOURNÉE : L'ARTI-SHOW À VÉLO 2024

Après une belle fête de départ place de la Chrysalide le 15 juin 2024 (avec 2 représentations de notre nouveau spectacle « Petit(s) Présent(s) pour Grand Futur » et un concert de Impérial Kikiristan), l'équipe artistique de la compagnie Artiflette est partie en tournée à vélo pour une durée de 5 mois et demi du 16 juin au 26 novembre 2024. Après avoir traversé la France jusqu'à Roscoff, l'aventure les a emmenés au sud de l'Angleterre, puis au nord de l'Espagne. Après 3000 kilomètres, l'équipe est rentrée à Barraux le 26 novembre, pour se mettre au chaud pour l'hiver ! Elle était attendue par un beau comité d'accueil !

L'objectif de cette tournée était, en plus de la réduction de notre empreinte environnementale, de promouvoir les mobilités douces et d'expérimenter de nouvelles façons de se déplacer avec un spectacle, de se rencontrer, de vivre ensemble (organisation d'ateliers dans les écoles ou les EHPAD, ateliers artistiques avec construction d'une œuvre évolutive...)

Nous sommes très heureux de cette tournée qui nous a permis, au travers d'une quarantaine de représentations et de nombreux ateliers, de valider notre objectif de tournée en mode doux. Les échanges positifs et les encouragements que nous avons reçus nous poussent à continuer sur ce chemin. **Nous avons déjà une nouvelle tournée à vélo prévue en Isère, Ain et Savoie au mois d'avril 2025, avec notamment la participation à la saison « Echo » organisée par l'Espace Paul Jargot et l'Espace Aragon (à Lumbin le 11 avril et à La Chapelle du Bard le 12 avril).**

Pour plus d'informations sur l'Arti-show à vélo 2024, nous vous invitons à consulter le blog sur notre site internet : <https://www.artiflette.com/les-zactus/>